

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 5 MARS 2018

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2018;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de M. Michel Blais et Mme Francine Bastien pour le 281, rue Bolduc afin de permettre la construction d'un garage détaché sur la propriété;
 - 5.2 Dérogation mineure de M. Carl Beauvais et Mme Nathalie Noël pour le 432, 7^e Rue Ouest afin de régulariser l'implantation de certaines constructions sur la propriété;
 - 5.3 Dérogation mineure de la Succession Colette Tessier Gaudreau pour le 301, rue Allard afin de régulariser l'implantation du patio sur la propriété;
 - 5.4 Intervention de la Ville d'Amos dans l'échange de terrains entre C2V3 inc. et le Club de golf l'oiselet d'Amos (1991) inc.;
 - 5.5 Adjudication du contrat pour la fourniture et la mise en marche d'une station de pompage sanitaire au Club de golf L'Oiselet;
 - 5.6 Adjudication du contrat pour la fourniture d'accessoires pour les conduites d'aqueduc et d'égout au Club de golf L'Oiselet;
 - 5.7 Délégation de monsieur Bernard Blais, directeur du Service des loisirs, de la culture et du tourisme au Regroupement des partenaires en développement social d'Amos-région;
 - 5.8 Mandat à Trame architecture – paysage d'une offre de services professionnels pour un Plan directeur des parcs et aires de jeux;
 - 5.9 Demande au ministre de Transports Canada d'intervenir afin de maintenir des services consultatifs de NAV CANADA à l'aéroport de Rouyn-Noranda;
 - 5.10 Mandat à Trame architecture – paysage d'une offre de services professionnels pour la mise à jour du concept d'aménagement paysager de l'Agora naturelle;
 - 5.11 Demande d'aide financière de la Ville d'Amos dans le cadre du programme « Aide financière pour favoriser la concertation et la formation des agent(e)s de développement locaux » de la MRC d'Abitibi;
6. Procédures :
 - 6.1 Adoption du règlement n° VA-999 décrétant des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et sanitaires et de la chaussée sur la 4^e Rue Est, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;

- 6.2 Adoption du règlement n° VA-1000 décrétant des travaux d'infrastructures urbaines et d'aménagement de surface de la 1^{re} Avenue, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
 - 6.3 Adoption du règlement n° VA-1001 décrétant des travaux d'aménagement à l'intersection de la 10^e Avenue Ouest et de la rue Harricana et d'un trottoir sur la rue Figuery, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
 - 6.4 Adoption du règlement n° VA-1002 décrétant des travaux de pavage et de bordures sur les rues J.-P.-Houde et de l'Harricana, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
 - 6.5 Adoption du règlement n° VA-1003 décrétant des travaux de réfection d'un émissaire sur la 7^e Avenue Ouest, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
7. ;Dons et subventions :
- 7.1 Aide financière dans le cadre de l'appel de projets de l'entente de développement culturel 2018;
 - 7.2 Aides financières à divers organismes;
8. Informations publiques;
- 8.1 Félicitations à monsieur François Gendron, député du Parti québécois en Abitibi-Ouest;
 - 8.2 Félicitations aux organisateurs et bénévoles du 55^e Tournoi national Midget d'Amos;
 - 8.3 Félicitations à l'équipe de hockey mineur les Comètes d'Amos;
 - 8.4 Félicitations aux bénévoles et organisateurs de la 24^e édition de la Magie des neiges;
9. 2^e période réservée à l'assistance;
10. Levée de la séance.